

République française  
Département de l'Ain

MAIRIE DE SAINT-JEAN-DE-GONVILLE

**Séance du 11 octobre 2022**

**En exercice : 18**

*L'an deux mille vingt-deux et le onze octobre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Michel BRULHART, Maire*

**Présents : 15**

**Présents :** Michel BRULHART, Angélique NICOSIA, Patrick DUMAS, Emmanuelle LAURE, Fabien JACQUET, Janine BAIL, Christophe LEBRUN, Cécile MAGNIN, Loïc CHRISTIN, Leila MANET, Claude MOREIRA, Adeline SIBELLE, Laurent IMBERTI, Elody BULLIARD, Jean-Pierre DEMORNEX

**Votants : 17**

**Absents excusés :** Charline PERRIER (procuration à Janine BAIL), Frédéric LEGER (procuration à Claude MOREIRA), Nicolas PIDOUX

**Secrétaire de séance :** Emmanuelle LAURE

**2022\_35 - Objet : Attribution d'une subvention au Sou des Ecoles pour la classe de neige 2023**

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal du projet de classe de neige des CM1 et CM2 du 30 janvier au 03 février 2023.

Le coût total du séjour s'élève à 28 005 € et comprend la pension complète ainsi que les activités pour 69 élèves et les accompagnateurs.

Il est proposé de participer aux frais en allouant une subvention de 5 000,00 € au Sou des Ecoles. Les crédits seront inscrits au budget 2023 - compte 6574 « Subvention de fonctionnement ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** le versement d'une subvention d'un montant de 5 000,00 € au Sou des Ecoles pour participation à la classe de neige des CM1 et CM2.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à réaliser la présente décision.

Ainsi fait et délibéré.

Le Maire,  
Michel BRULHART

